

À 9h30, lundi 20 juillet, pour la troisième fois en quelques jours, des tirs d'armes automatiques se sont fait entendre dans le quartier sensible des Moulins. Et ce ne sont pas des armes factices comme certains avaient voulu nous le faire croire lors des événements scandaleux de Dijon.

Depuis des mois, le maire de Nice, Christian Estrosi, demande des renforts de police pour Nice. Il y a quelques jours, lors de la venue du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, le maire accompagné de son 1^{er} adjoint délégué à la sécurité, Anthony Borré, a sommé l'État de prendre leurs responsabilités. L'appel semble avoir été entendu puisqu'une compagnie de CRS sera mise à demeure à Nice soit 60 hommes lorsqu'il en manquerait 100 selon Christian Estrosi. Est-ce que cette compagnie de CRS sera pérenne ou pas ? La question reste posée. En attendant, la guerre pour le marché de la drogue entre communautés maghrébine, tchéchène ou gitane, doit cesser au plus vite. Un drame est si vite arrivé et au vu des armes utilisées, faut-il croire désormais qu'en France, des situations de guerre soient habituelles sur notre sol ? Faut-il croire qu'il y a des quartiers où les règles de la République ne s'appliquent plus ? Faut-il, comme à Dijon, que ce soit des imams qui règlent les conflits ? On croit rêver et c'est pourtant la triste réalité que vivent des Français à Nice comme ailleurs. Dans le cadre du plan national de sécurisation renforcée (PNSR), Christian Estrosi a demandé que les maires puissent bénéficier de pouvoirs renforcés pour agir au plus vite et au plus près du terrain. Devrons-nous attendre le nouvel acte de décentralisation pour que la situation soit étudiée en haut lieu ? Au vu des armes utilisées, il est certain que dans les prochains jours, des drames se produiront à l'heure où dans certaines grandes villes comme Marseille, l'idée saugrenue de désarmer les policiers municipaux plane... Des interpellations ont eu lieu à Nice suite aux événements mais suffiront-elles pour que de tels actes de guerre ne se reproduisent pas ?

Jean d'Albis

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

S'abonner à la newsletter